



BO LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Bulletin officiel n° 15 du 12 avril 2018

Sommaire

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales chinoises

Programme d'enseignement de langue et littérature à l'école élémentaire et au collège
arrêté du 21-2-2018 - J.O. du 20-3-2018 (NOR : MENE1805201A)

Concours général des lycées

Calendrier des épreuves d'admission des disciplines technologiques - session 2018
note de service n° 2018-045 du 30-3-2018 (NOR : MENE1808060N)

Personnels

Promotion corps-grade

Modalités et date limite de dépôt des candidatures à la classe exceptionnelle de certains corps enseignants et d'éducation du ministère chargé de l'éducation nationale au titre de l'année 2018 : modification
arrêté du 6-4-2018 (NOR : MENH1800101A)

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Nomination à la commission administrative paritaire nationale des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux : modification
arrêté du 15-3-2018 (NOR : MENH1800081A)

Informations générales

Appel à candidature

Poste vacant au 1er septembre 2018 : un poste d'infirmier/infirmière – Poste de catégorie A au lycée Comte de Foix à Andorre-la-Vieille en principauté d'Andorre
avis (NOR : MENE1800085V)

Enseignements primaire et secondaire

Sections internationales chinoises

Programme d'enseignement de langue et littérature à l'école élémentaire et au collège

NOR : MENE1805201A

arrêté du 21-2-2018 - J.O. du 20-3-2018

MEN - DGESCO - MAF 1

Vu Code l'éducation ; arrêté du 9-7-2008 ; avis du CSE du 25-1-2018

Article 1 - Les aménagements apportés au programme de l'enseignement du chinois pour les sections internationales de l'école élémentaire sont fixés par l'annexe du présent arrêté.

Article 2 - Le programme de langue et littérature des sections internationales chinoises conduisant à l'option internationale du brevet est fixé par l'annexe du présent arrêté.

Article 3 - Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à partir de la rentrée scolaire 2018 pour les niveaux d'enseignement concernés.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 21 février 2018

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Marc Huart

Annexe 1

▣ Programme d'enseignement de langue et littérature dans les sections internationales chinoises à l'école élémentaire

Annexe 2

▣ Programme d'enseignement de langue et littérature dans les sections internationales chinoises au collège

Annexe – 1 Programme d'enseignement de langue et littérature dans les sections internationales chinoises à l'école élémentaire

École élémentaire

Préambule

Le parcours pédagogique de langue et littérature des sections internationales s'inscrit dans les finalités générales de l'enseignement à l'école élémentaire aux cycles 2 et 3, il favorise l'ouverture culturelle et l'éducation à l'altérité, la formation personnelle de l'élève et la formation du citoyen. À travers des activités orales et écrites variées, ancrées dans le quotidien de l'élève, l'enseignement en section internationale permet aux élèves (natifs de la langue et non natifs) d'appréhender la langue chinoise dans toutes ses dimensions. La langue y est enseignée à partir de documents authentiques et adaptés à l'âge des élèves. Cet enseignement intègre une présentation de l'aire linguistique chinoise, ayant pour objectif l'acquisition des principaux éléments historiques, géographiques et culturels, et une sensibilisation aux arts (peinture, calligraphie, musique et chants traditionnels, etc.).

Conçu en conformité avec les orientations du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) et articulé avec les programmes de l'école élémentaire, ce programme prend en compte les spécificités liées à la dimension graphique de l'écriture chinoise. Les niveaux de compétences attendus sont respectivement les suivants :

A1 en expression et compréhension écrites ;
A2 en expression et compréhension orales ;
Un niveau supérieur peut être valorisé.

Sachant que le niveau sinographique à atteindre en fin d'école élémentaire correspond à un seuil de 255 caractères actifs, les élèves seront exposés durant leur cursus à un nombre plus élevé de sinogrammes, en fonction des lectures. Des graphies traditionnelles pourront être présentées à l'occasion, à des fins étymologiques, artistiques et de développement de l'imagination.

Objectifs du programme

Ces objectifs se mettent en place à l'école élémentaire par un travail dans toutes les activités langagières : compréhension de l'oral et de l'écrit (réception), expression orale et écrite (production) et interaction.

Ils visent à :

- contribuer au développement personnel, culturel et intellectuel de l'élève ;
- développer les compétences de communication dans des contextes variés ;
- donner l'envie de s'exprimer ;
- susciter le plaisir du geste d'écriture ;
- faire découvrir les patrimoines culturel et artistique de l'aire chinoise, et développer une sensibilité aux œuvres ;
- nourrir l'imagination ;
- préparer les élèves de section internationale de l'école élémentaire à la poursuite d'études en section internationale au collège.

Principes d'approche didactique et pédagogique

On rappelle ici le principe fondamental de découplage entre l'écrit et l'oral. Il ne s'agit pas de faire lire ou écrire ce que l'on a appris à dire : on peut comprendre et dire beaucoup plus de choses que l'on ne peut en lire ou écrire.

L'étude de la langue est abordée à travers des documents authentiques, l'exploitation de toutes sortes de supports audio, visuels et écrits et à partir des productions orales et écrites des élèves.

La progression pédagogique en chinois s'intègre aux programmes des cycles d'apprentissage de chaque niveau de classe et contribue à l'acquisition des savoirs et des compétences. La communication de classe et les activités ritualisées accompagnent cette progression.

On veillera à :

- favoriser un climat de confiance et le plaisir de découvrir, de comprendre, de parler et d'échanger ;
- sensibiliser aux codes culturels de communication par le langage non verbal (saluer, donner un objet, etc.) ;
- mettre en place des situations d'apprentissage ancrées dans l'environnement immédiat et concret de l'élève ;
- mettre en place des stratégies de compréhension graduelle de l'oral, sans viser nécessairement l'exhaustivité de la compréhension du document, en s'appuyant sur l'acquis pour inférer l'inconnu ;
- favoriser la mémorisation et la restitution à l'oral en particulier par le jeu, la chanson, la récitation de comptines, de courts poèmes ;
- procéder régulièrement à des réactivations visuelles, auditives et kinésiques ;
- favoriser la construction de références culturelles qui sont communes aux enfants chinois du même âge que les élèves, sans se limiter aux fêtes traditionnelles ;
- utiliser toutes les possibilités du numérique pour construire des apprentissages actifs en lien avec une langue authentique et la culture chinoise ;
- accompagner les stratégies d'apprentissage des élèves et leur développement personnel ;
- prendre appui sur les compétences définies par l'échelle de niveaux du CECRL et mettre en œuvre une évaluation positive.

La progression des apprentissages à l'école élémentaire

Phase d'adaptation :

Écouter / Parler

Pour l'élève, il s'agit de :

- pouvoir établir un premier contact social, saluer, prendre congé en chinois ;
- comprendre des consignes de classe élémentaires, suivre des instructions ou réagir à des questions simples ;
- répéter, mémoriser et reproduire par cœur un modèle oral ou un message simple en respectant la phonétique et la prosodie de la langue ;
- comprendre des mots familiers et expressions très courantes concernant son environnement proche, des formules d'encouragement, de félicitation, de politesse, des indications chiffrées ;
- suivre le fil de documents audiovisuels courts et structurés portant sur des aspects de la vie quotidienne et de l'environnement scolaire ;
- écouter et réciter des poèmes courts, des comptines ;
- suivre à l'aide d'un support visuel le fil d'une histoire simple et courte, d'une comptine, d'un petit récit ;
- découvrir différentes voix à travers une variété d'extraits audio et vidéo ;
- utiliser des expressions courtes et simples ou des phrases proches des modèles rencontrés lors des apprentissages pour se décrire, parler de soi, de ses activités, de quelqu'un ;
- formuler des demandes simples ;
- mettre en scène de petits dialogues très simples.

Lire

Le prélude à la lecture se construit sur la reconnaissance d'un petit nombre de caractères en lien avec les thématiques abordées à l'oral. Il faut distinguer la lecture oralisée de la lecture silencieuse.

Pour l'élève, il s'agit de :

- reconnaître des caractères ou des mots de l'environnement immédiat ;
- pouvoir associer une prononciation à un caractère, lire à haute voix des mots, des phrases simples ;
- comprendre et être capable d'associer à une image, des consignes, une légende, des titres, déjà rencontrés à l'oral ;

- comprendre des petits fragments, des unités de sens à partir d'histoires courtes, de petits albums sans nécessairement les lire à voix haute.

Écrire

La familiarisation avec l'écriture chinoise s'amorce à travers les caractères les plus simples (pictogrammes, chiffres), en prenant appui le cas échéant sur leurs graphies anciennes et leur évolution dans le temps pour faciliter l'accès au sens et favoriser la mémorisation.

Pour l'élève, il s'agit de :

- développer les capacités de la mémoire sémantique en associant une histoire (étymologique ou non) à un caractère ;
- respecter et acquérir le sens et l'ordre des traits essentiellement par la pratique du bon geste, d'abord en grand dans l'espace, avant de tracer sur le papier. Il n'est pas nécessaire de nommer les traits ni d'énoncer les règles théoriques ;
- s'exercer à écrire des séquences de caractères pertinentes et ancrées dans les apprentissages : copier et écrire des mots, des phrases ;
- s'exercer à l'auto-dictée ;
- écrire sous la dictée des caractères isolés, des mots, des expressions connues, des phrases simples ;
- produire de manière autonome quelques phrases simples ;
- écrire des mots et textes courts pour communiquer par le biais de courts messages (petits objets, carte de vœux, décoration, etc.).

Phase de consolidation :

Dans cette phase, les situations d'apprentissage mobilisant les activités langagières de la phase d'adaptation sont reprises, enrichies, amplifiées, voire complexifiées.

Écouter / Parler

Les élèves deviennent capables de :

- comprendre le sens général de documents courts et structurés portant sur des aspects de la vie quotidienne et de l'environnement scolaire et familial ;
- identifier et extraire une information ciblée d'un message de courte durée ;
- faire une brève annonce (date, anniversaire, invitation, etc.) en situant l'événement dans le temps et l'espace ;
- utiliser des expressions courtes ou des phrases proches des modèles rencontrés pour parler de soi ou de quelqu'un d'autre ;
- répondre à des questions sur des sujets de son environnement immédiat ;
- réagir à des propositions dans des situations de la vie courante (remercier, féliciter, présenter des excuses, accepter, refuser) ;
- dialoguer sur des sujets familiers pour échanger et obtenir des renseignements ;
- interagir spontanément ou de façon dirigée (jeux de rôle très simples, mise en scène de dialogue, etc.) ;
- raconter de façon vivante une histoire courte à partir d'images.

Lire

Dans cette phase, la compétence de lecture commence à se construire à partir de la connaissance orale de la langue et des caractères que les élèves reconnaissent déjà. Le nombre de caractères augmente. Grâce à la mise en place d'intentions de lecture et de stratégies de compréhension de l'écrit adaptées, les élèves ont accès à des textes plus riches.

Les élèves deviennent capables de :

- deviner dans le contexte à quoi correspondent des caractères ou des mots en s'appuyant sur des éléments graphiques ;
- développer des stratégies de lecture pour aborder des albums ou des documents authentiques ;
- comprendre des consignes et des textes simples comportant des articulations logiques et chronologiques (correspondance, histoires, contes, bandes dessinées, etc.) ;
- lire à voix haute et de manière expressive en respectant la prosodie et les groupes de souffles.

Écrire

Il convient de distinguer la compétence sinographique de la compétence d'expression écrite.

On poursuivra le travail engagé durant la phase d'adaptation tant sur le plan de la mémorisation que de l'écriture. On veillera à l'ordre des traits, à la beauté de l'écriture et à la réactivation des caractères appris par un entraînement régulier.

Les élèves deviennent capables de :

- copier un texte en soignant l'écriture de chaque caractère et en respectant l'équilibre général du texte ;
- renseigner un formulaire, un questionnaire simple ;
- écrire un texte pour raconter, décrire, présenter, rendre compte d'expériences ou d'événements vécus ou imaginés.

Vers plus d'autonomie linguistique et d'esprit critique :

Cette phase constitue une transition entre l'école élémentaire et le collège. Les situations d'apprentissage mobilisant les activités langagières de la phase de consolidation sont reprises, enrichies, amplifiées et complexifiées.

Écouter / Parler

On augmente l'exposition à la langue en abordant une plus grande variété de supports audio et audiovisuels authentiques.

Les élèves sont amenés à :

- identifier et extraire l'information essentielle d'un message simple et de courte durée ;
- interpréter de petites saynètes ;
- raconter un événement ;
- exposer brièvement des connaissances ou donner son opinion.

Lire

Les élèves sont amenés à :

- comprendre le thème et les idées principales d'un texte simple et court ;
- aborder des textes de différentes natures (histoires, contes, bandes dessinées, textes informatifs ou narratifs, etc.)

Écrire

Les élèves deviennent capables de :

- se lancer dans des productions plus longues, plus riches et plus structurées, mais ils ne disposent encore que d'un nombre limité de caractères ne leur permettant pas d'exprimer par écrit tout ce qu'ils sont capables de dire. Le professeur leur viendra en aide afin que le manque de caractères n'entrave pas leur expression.

Les élèves franchissent un nouveau pas vers l'autonomie linguistique en devenant capables de prendre en note un message simple.

Programme littéraire et culturel

En section internationale, l'enseignement de la langue se base sur des supports authentiques, choisis en vue de développer chez les élèves des compétences linguistiques, artistiques et culturelles, et en vue d'acquérir des éléments de culture communs avec les enfants natifs de la langue.

En plus des histoires traditionnelles connues de tous et d'ouvrages de la littérature enfantine chinoise contemporaine, on pourra recourir à des œuvres étrangères devenues des classiques en Chine, ainsi

qu'à des séries de lectures graduées comme celles destinées notamment aux enfants chinois d'outre-mer, qui constituent une partie du public de section internationale.

On ne s'interdira pas de didactiser certains textes par un étayage adapté (illustration, notes, etc.). En revanche, si le support retenu comporte du *pinyin* comme cela est fréquemment le cas, il conviendra de l'ôter soigneusement.

Les œuvres proposées dans chaque catégorie ci-dessous le sont à titre d'exemples. Elles sont classées par genre, mais les histoires les plus connues sont généralement déclinées dans tous les genres. Poèmes et chansons font l'objet de clips vidéos, les albums sont fréquemment adaptés en films d'animation et vice-versa.

On pourra, en écho avec le programme général de langues vivantes à l'école opérer des rapprochements thématiques (par exemple autour des animaux ou encore d'œuvres étrangères).

Certaines lectures pourront être approfondies au collège.

Poésies comptines et chansons

On privilégiera une approche de la poésie et des chansons par le son et l'image, en choisissant les textes en fonction de l'âge et du stade d'apprentissage des élèves dans le fonds traditionnel ou contemporain. Beaucoup sont disponibles dans les magazines illustrés pour enfants, ainsi que sous forme de clips vidéo sur Internet.

Poèmes

《悯农》李绅
《一望二三里》佚名
《少壮不努力，老大徒伤悲》乐府
《静夜思》李白

Comptines

《小老鼠上灯台》
《小白兔》
《摇啊摇，摇到外婆桥》

Chansons

《新年好》
《小兔子乖乖》
《我是一只小闹钟》
《春天在哪里》

Jeux chantés

找朋友
丢手绢
你拍一，我拍一

Lectures graduées

À utiliser pour entrer progressivement dans la lecture à travers des histoires illustrées accompagnées d'enregistrements :

- la série *Mandarin Matrix* (Hong-Kong) au niveau de lecture le plus élémentaire (une très courte phrase par image, en très grands caractères)
- dans la série *Chinese Graded Readers in The Chinese Library Series*, Beijing yuyan daxue chubanshe :
 - au niveau débutants 《小鸟说话》, 《爸爸和我》, 《我自己》
 - au niveau élémentaire 《学校之考试》
- dans la série *My first chinese story books* 我的第一本中文故事书, Éd. Sinolingua :
 - de petites histoires de la vie quotidienne et des expressions courantes 《快点快点》, 《没关系》, 《穿错了鞋》
 - des versions très simples de certaines histoires de *chengyu* 《张三买鞋》, 《拔苗助长》, 《盲人摸象》
 - dans la série *Rainbow Bridge Graded Chinese Reader*, Éd. Sinolingua : 《曹冲称象》 (niveau débutants, 150 mots)

Albums

Auteurs chinois

- collection 中国记忆·传统节日, 12 volumes sur les fêtes traditionnelles chinoises, Éd. Beijing shifan daxue chubanshe, 2012
- collection *Chinese ancient legends*, 中国古代传说, Éd. New world press
《龙生九子》, 《大禹锁蛟》, 《皇帝诞生》, etc.
- 《北京的春节》, texte de Lao She 老舍, illustrations de Yu Dawu 于大武, Éd. Lianhuanhua chubanshe, 2014
- 《北京-中轴线上的城市》 texte et illustration de Yu Dawu 于大武, Éd. Lianhuanhua chubanshe, 2012
- 《进城》 de Lin Xiusui 林秀穗, illustrations de Liao Jianhong 廖健宏, Éd. Mingtian chubanshe
- 《神笔马良》, de Hong Xuntao 洪汛涛, à rapprocher de *Comment Wang Fô fut sauvé des eaux* de M. Yourcenar
- 《向左走, 向右走》 la série de 《失乐园》 de Jimmy Liao 几米
- 《快乐小猪波波》 de Gao Hongbo 高洪波
- la série 《皮皮鲁和鲁西西的故事》 de Zheng Yuanjie 郑渊洁 et les séries sur chacun des deux protagonistes
- la série 《贾里贾梅》 de Tai Wenjun 泰文君

Classiques étrangers

- 《好饿的小蛇》 de Miyanishi Tatsuya
- 《我不知道我是谁》 traduction en chinois de *You're a Hero, Daley B!*, connu en français sous le titre *Théo grands-pieds* de Jon Blake et Axel Scheffler
- 《我家有一个怪物》 (*Inside Mary Elisabeth's house*, Éd. Penguin Australia, 2000) Éd. Changjiang shaonian ertong chubanshe, 2014
- 《你的家我的家》 de (日本) 加古里子 Éd. Beijing kexue jishu chubanshe, 2012
- 《我的地图书》 de (意大利) 莎拉·方纳利, Éd. Mingtian chubanshe 2011
- 《小屁孩日记》 *Diary of a wimpy kid*, Jeff Kinney
- 《父与子》 *Vater und Sohn*, Erich Ohser

Bandes dessinées

On privilégiera les courtes bandes dessinées, d'une ou quelques pages :

- un classique 小兔非非 de Du Jianguo 杜建国, Shanghai yuandong chubanshe
- la série 《百变马丁》, adaptée du dessin animé correspondant
- des extraits de certaines bandes dessinées devenues internationales, comme *Les Stroumpfs* (en cycle 3)

Presse jeunesse

Les illustrés pour enfants qui ont accompagné des générations d'enfants chinois sont un réservoir de contes et histoires de bons auteurs, de poèmes pour et par les enfants, de strips et courtes bandes dessinées d'une ou deux pages.

儿童时代, fondé en 1950 par Song Qinling, maintenant décliné pour trois tranches d'âge

好儿童画报 fondé en 1967

Autres supports

Films d'animation

On privilégiera les courts-métrages, avec ou sans paroles, tels les grands classiques chefs d'œuvre du genre, cités ici à titre d'exemple pour leur haute qualité artistique :

- 《山水情》 *Impressions de montagne et d'eau*, 特伟 Te Wei, 1988
- 《超级肥皂》 *Supersavon*, 阿达 A Da et 马克宣 Ma Kexuan, 1986
- 《三十六个字》 *Trente-six caractères chinois*, 阿达 A Da, 1984
- 《猴子捞月》 *Les singes qui voulaient attraper la lune*, 周克勤 Zhou Keqin, 1981
- 《三个和尚》 *Trois Moines*, 阿达 A Da, 1980
- 《牧笛》 *La flûte du bouvier*, 特伟、钱家骏 Te Wei et Qian Jiajun, 1963
- 《聪明的鸭子》 *Un petit canard intelligent*, 虞哲光 Yu Zheguang, 1962
- 《小蝌蚪找妈妈》 *Les têtards à la recherche de leur maman*, 特伟 Te Wei, 1960 – in DVD *Classic Chinese Animation 2005*
- 《神笔》 《神笔马良》 *Le pinceau magique*, 靳夕 Jin Xi, 1955

Séries

De nombreux livres sont adaptés en dessins animés ou séries télévisées et inversement. De nombreux petits dessins animés sont accessibles en ligne sur des sujets divers.

- la série télévisée d'animation américano-canadienne : 神奇校车 (*The magic school bus* Joanna Cole & Bruce Degan) 1994 d'après le livre éponyme de Joanna Cole.

Annexe 2 - Programme de l'enseignement de langue et littérature dans les sections internationales chinoises au collège

Collège

Préambule

Le parcours pédagogique de langue et littérature des sections internationales s'inscrit dans les finalités générales de l'enseignement au collège : il favorise l'acquisition d'une culture, la formation personnelle et la formation du citoyen. Cet enseignement permet aux élèves natifs de développer la maîtrise de leur langue maternelle et aux élèves non natifs de développer une pratique de la langue écrite et orale de haut niveau. La langue y est enseignée prioritairement au travers de documents authentiques et l'étude de la littérature contribue à l'approfondissement progressif de la langue. Cet enseignement intègre une présentation systématique de l'espace chinois, avec comme objectif l'acquisition des traits géographiques, démographiques et culturels des différentes régions, et une sensibilisation aux arts (musique, peinture et calligraphie, art du jardin, opéra de Pékin, etc.).

Conçu en conformité avec les orientations du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), il prend en compte les spécificités liées à la dimension graphique de la langue chinoise, langue à écriture non alphabétique. Les niveaux de compétences attendus sont respectivement les suivants :

B1 en expression et compréhension écrites ;
B2 en expression et compréhension orales ;
Un niveau supérieur peut être valorisé.

Sachant que le niveau sinographique à atteindre en fin de terminale correspond à un seuil de 1 555 caractères actifs, on visera en fin de collège la maîtrise du seuil des 805 caractères actifs. Les élèves seront exposés durant leur cursus à un nombre plus élevé de sinogrammes, en fonction des lectures. Les graphies traditionnelles seront présentées en reconnaissance passive à travers notamment les sous-titres de films, les poèmes, les calligraphies.

Objectifs du programme

Ces objectifs se mettent en place au collège avec un travail dans toutes les activités langagières : compréhension de l'oral et de l'écrit (réception), expression orale et écrite (production) et interaction.

Ils visent à :

- contribuer à la formation intellectuelle et à l'enrichissement culturel des élèves ;
- développer les compétences de communication dans des contextes variés ;
- susciter le plaisir de la lecture et donner l'envie de s'exprimer ;
- faire découvrir les patrimoines culturels et littéraires ;
- développer une sensibilité aux œuvres littéraires et artistiques ;
- préparer les élèves de section internationale du collège à la poursuite d'études en section internationale au lycée.

L'enseignement de langue et littérature en section internationale au lycée prépare l'élève à l'option internationale du baccalauréat (OIB).

Principes d'approche didactique et pédagogique

L'étude de la langue est abordée par l'écoute de documents audio authentiques, la lecture de toutes sortes de textes (littérature, presse, bandes dessinées, scénarios, etc.), l'usage d'autres supports (dessins animés, vidéos, films, court-métrages), et à partir des productions écrites et orales des élèves.

On veillera à :

- mettre en place des activités touchant de près le quotidien des élèves et favorisant le plaisir de découvrir, de comprendre et de parler ;
- favoriser la mémorisation et la réactivation visuelle et auditive par le jeu et l'apprentissage de poèmes et de chansons ;
- s'appuyer sur la connaissance des principales coutumes et fêtes traditionnelles pour l'apprentissage de la langue et de la culture ;
- utiliser le numérique pour construire des apprentissages actifs en lien avec une langue authentique et sa culture ;
- mettre en œuvre des activités amenant les élèves à formuler des hypothèses et à mener une réflexion linguistique mobilisant différentes compétences ;
- initier et développer la capacité à argumenter à l'oral comme à l'écrit, la pensée analytique et l'esprit critique ;
- favoriser l'autonomie des élèves et leur développement personnel fondés sur les valeurs de la citoyenneté ;
- prendre appui sur les compétences définies par l'échelle de niveaux du CECRL pour bâtir des entraînements et mettre en œuvre une évaluation positive des élèves.

La progression des apprentissages au collège

La progression de l'élève s'organise en trois phases successives.

Phase d'adaptation :

Écouter / Parler

L'élève développe ses capacités à communiquer oralement. Il devient progressivement capable de :

- découvrir une variété de supports audio et audiovisuels authentiques ;
- comprendre des documents audiovisuels courts et structurés portant sur des aspects de la vie quotidienne et de l'environnement scolaire, comprendre les idées principales du message ;
- s'entraîner à reproduire, à mémoriser, à transposer à d'autres situations en respectant la phonétique et la prosodie de la langue ;
- réciter des poèmes avec l'intonation appropriée ;
- mettre en scène ou lire des textes théâtraux courts et simples ;
- produire des messages simples ayant trait à des situations ou expériences personnelles dans le contexte scolaire ;
- raconter un événement en suivant un cheminement logique ;
- exposer brièvement des connaissances ou des opinions ;
- savoir utiliser quelques proverbes et expressions idiomatiques connues ;
- avoir conscience des différents registres de langue (familier, courant et soutenu) et des différences de styles entre le discours écrit et le discours oral ;
- apprendre les codes culturels de communication ;
- interagir spontanément ou de façon dirigée (jeux de rôle, mise en scène de dialogue, etc.).

Lire

L'élève devient progressivement capable de :

- aborder la lecture de différents types de textes ;
- comprendre le thème et les idées principales d'un texte simple et court ;
- s'entraîner à lire à haute voix des textes simples et courts en respectant la phonétique et la prosodie de la langue ;
- lire des textes littéraires appropriés ou adaptés ;
- comprendre différents points de vue exprimés par un texte et développer l'esprit critique ;
- développer le goût de la lecture.

Écrire

L'élève devient progressivement capable de :

- maîtriser les règles de l'écriture chinoise (ordre et sens des traits, proportions), la ponctuation ;

- produire activement les 255 sinogrammes du premier seuil, au plus tard en fin du cycle 3 ;
- connaître les règles de la transcription phonétique *pinyin* ;
- savoir saisir un texte en sinogrammes à l'aide d'un clavier numérique ;
- s'entraîner à produire différents types d'écrits relevant de genres variés (textes narratifs, descriptifs, explicatifs, saynètes, journal intime, carnets de sorties scolaires ou de voyages, poèmes, lettres, courriels, résumés, etc.) ;
- s'initier à la prise de notes : sélectionner, hiérarchiser pour élaborer une trace écrite.

Phase de consolidation :

Écouter / Parler

L'élève devient progressivement capable de :

- comprendre des documents audiovisuels de thèmes variés, dégager les idées principales et secondaires du message ;
- réciter des poèmes ou des extraits de pièces de théâtre ;
- s'entraîner à des prises de parole en continu de plus en plus longues ;
- développer et mieux structurer les interventions en interaction ;
- utiliser des procédés d'expression adaptés à différents usages (raconter, argumenter, débattre, etc.) ;
- produire des comptes rendus à partir de thèmes connus, donner son opinion sur un film, un livre, raconter une expérience personnelle, présenter (sans lire ni réciter) un exposé préparé, bref et structuré.

Lire

L'élève devient progressivement capable de :

- acquérir en lecture silencieuse des stratégies de compréhension globale ;
- comprendre des textes simples, sur des sujets divers, identifier les idées principales et secondaires et la construction du texte ;
- s'entraîner à la lecture de textes aux structures variées (dialoguée, narrative, descriptive, injonctive, argumentative, informative et littéraire) ;
- aborder des articles de presse, des textes documentaires très simples en apprenant à distinguer les faits des opinions ;
- pratiquer la lecture oralisée : mettre en voix (朗诵) des textes variés, des poèmes ;
- utiliser efficacement le dictionnaire aussi bien papier que numérique ;

Écrire

L'élève devient progressivement capable de :

- commencer à écrire des textes personnels narratifs, descriptifs, argumentatifs dans une langue adaptée, en utilisant les figures de style les plus récurrentes (comparaison, métaphore, périphrase, etc.), une syntaxe correcte et un lexique varié ;
- s'entraîner à l'élaboration de résumés, de synthèses, etc. ;
- utiliser efficacement les dictionnaires pour enrichir le lexique.

Vers l'autonomie linguistique et le développement de l'esprit critique

Écouter / Parler

L'élève devient progressivement capable de :

- écouter des documents sonores authentiques (extraits d'émissions radiophoniques ou télévisées) et artistiques (films documentaires, de fiction, d'animation, pièces de théâtre, etc.) ;
- exprimer une opinion personnelle, ses désirs et ses projets de façon nuancée ;
- faire un exposé complexe préparé en utilisant les outils numériques ;

- participer à des débats et tables-rondes sur des sujets connus en respectant les règles de l'échange et en argumentant de façon convaincante ;
- développer la capacité à décrire et à commenter des œuvres d'art (calligraphie, peinture, photographie, architecture, etc.) ;
- échanger spontanément sur des livres, films, thèmes sociétaux.

Lire

L'élève devient progressivement capable de :

- discerner les effets de style, les registres de langue, la structure textuelle, les liens entre le sens et la forme, et prendre conscience de l'importance du contexte historique pour la compréhension d'un texte et son analyse ;
- savoir identifier et dégager les caractéristiques des différents genres littéraires ;
- repérer et comprendre les principales figures littéraires ;
- repérer et comprendre les spécificités de la poésie (parallélisme, rimes, rythmes, figures de style, etc.) ;
- s'entraîner à la lecture en autonomie d'œuvres intégrales courtes.

Écrire

L'élève devient progressivement capable de :

- chercher et utiliser l'information extraite d'ouvrages variés ou d'Internet ;
- organiser la prise de notes, la mise en ordre des idées et des informations pour élaborer des résumés, des commentaires, etc. ;
- s'entraîner à l'écriture d'invention (écrire en imitant un modèle, poursuivre un dialogue ou un récit, imaginer la fin d'un récit, anticiper une scène, etc.) ;
- produire des textes narratifs, descriptifs, argumentatifs plus longs et plus complexes en veillant à la cohérence de la syntaxe et à l'enrichissement lexical ;
- s'entraîner à la technique du commentaire de texte littéraire ou de presse.

Programme littéraire

Le professeur veille à construire une progression en s'appuyant sur des textes de plus en plus complexes, en fonction de l'âge et du niveau des élèves. Pour une entrée dans la littérature, le professeur privilégie la lecture et l'étude de contes et légendes et de récits de jeunesse. Progressivement, il conduit les élèves vers la découverte d'œuvres plus exigeantes. Pour en faciliter l'accès, il peut également avoir recours à des adaptations (cinéma, texte modernisé et/ou abrégé, bande dessinée, etc.). Les élèves sont entraînés à la lecture d'extraits d'œuvres choisies et d'au moins une œuvre intégrale. Le professeur traite l'ensemble du programme tout au long du collège en veillant pour chaque niveau à une représentation équilibrée des différents genres littéraires. L'étude de textes non littéraires (presse, médias, publicité) complète le programme ci-dessous.

Les auteurs et les œuvres proposés ici pour chaque genre littéraire ne constituent ni une liste finie ni un programme à étudier in extenso, mais des exemples donnés à titre indicatif.

Poésie classique et moderne

Poésie classique

Quelques poèmes en commençant parmi les plus faciles et les plus courts, à choisir dans des anthologies telles que 唐诗三百首, par exemple : 佚名 《一去二三里》、佚名 《一片两片三

四片》、王维《山水画》、李白《静夜思》、贺知章《回乡偶书》、杜牧《清明》孟浩然《春晓》、王之涣《登鹳雀楼》...

Poésie moderne

Quelques poèmes simples d'auteurs modernes allant du début du XX^e siècle (du Mouvement du 4 mai à nos jours). On peut citer des auteurs comme 余光中《乡愁》、卞之琳、舒婷、顾城、北岛 et l'anthologie publiée par ce dernier 《给孩子的诗》...

Récits, contes, mythes et légendes

On pourra construire une progression allant des plus simples aux plus complexes, sans hésiter à choisir les versions les plus accessibles et à s'appuyer sur des supports variés (bandes dessinées, dessins animés, films, etc.).

On trouvera des ressources utiles dans des collections telles que :

彩虹桥 汉语分级读物 - 华语教学出版社 comme par exemple 《曹冲称象》

汉语分级读物 (中文小书架) 北京语言大学出版社 tels que 《端午节之屈原的故事》

Contes et légendes, traditionnels et populaires

Légendes, en particulier, celles qui sont liées aux fêtes traditionnelles 年、嫦娥奔月、牛郎织女...

Histoires populaires 阿凡提的故事

Fables et apologues connus

三个和尚、东郭先生、庄子和蝴蝶、庄子和小鱼 ...

Histoires légendaires de personnages célèbres

孟母三迁、司马光砸缸、王羲之学写字 (“十八缸水”)、凿壁偷光 et autres keku xuexi de gushi (苦学习的故事)

Histoires liées à des expressions figées *chéngyǔ gùshi* 成语故事

Sélectionner quelques histoires appropriées tant du point de vue du fond que de la forme, telles que :

画蛇添足、走马观花、叶公好龙、愚公移山、塞翁失马、胸有成竹、井底之蛙、拔苗助长、亡羊补牢、对牛弹琴、盲人摸象、悬梁刺股...

Mythes fondateurs

On pourra aborder en fin de collège un ou deux mythes fondateurs en version simplifiée parmi les plus célèbres 《后羿射日》、《大禹治水》、《女娲造人》、《女娲补天》、《夸父追日》、《盘古开天》...

Lectures intermédiaires

Afin d'arriver en fin de collège à la lecture d'au moins une œuvre entière (court roman, nouvelle ou partie d'œuvres formant un tout), au fur et à mesure des acquisitions linguistiques des élèves, on entrera progressivement dans des lectures suivies plus longues :

Lectures graduées par seuils de caractères (300, 500, 750, etc.)

Textes *ad hoc* d'auteurs chinois publiés en partenariat avec l'université de Pékin collection *Chinese Breeze* 汉语风, Éd. Beijing daxue chubanshe

Adaptation d'œuvres littéraires pour la jeunesse

- Passages du *Pélerinage vers l'ouest* 《西游记》, adaptés en langue moderne pour la jeunesse.
- Nouvelles à sélectionner dans l'ouvrage *Graded Chinese Reader 1, Selected abridged chinese contemporary short stories*, Éd. Sinolingua, à condition de proposer le texte sans *pinyin*. Par exemple : 《人民的鱼》 adapté de l'œuvre de SU Tong 苏童

Littérature contemporaine - Récits de jeunesse

- Textes d'auteurs célèbres du XX^e siècle sélectionnés pour la jeunesse, par exemple dans la collection 经典赏读本 Ed.Beijing shaonian chubanshe, de:
LAO SHE老舍、BING Xin冰心、LU Xun 鲁迅、ZHU Ziqing 朱自清.....
- Textes à sélectionner dans les œuvres de grands auteurs contemporains pour la jeunesse comme :
YANG Peng 杨鹏 《装在口袋里的爸爸》
YANG Hongying杨红樱 《女生日记》, 《非常老师》 qui peuvent être mises en regard d'extraits de 《马燕日记》 et du film de 张艺谋 《一个都不能少》
CAO Wenxuan 曹文轩 《草房子》、《青铜葵花》

Bandes Dessinées

HE Youzhi贺友直 《我的童年》 *Mes années de jeunesse*. On pourra faire comparer la représentation du Shanghai de l'époque avec celle de Tintin dans *Le Lotus Bleu* (en version chinoise 《蓝莲花》)

ZHANG Leping 张乐平 《三毛流浪记》

ZHU Deyong 朱德庸 《绝对小孩》

limmy LIAO 几米 《向左走向右走》、《星空》 ...

Cinéma

《夜莺》 *Le promeneur d'oiseau*, MUYL Philippe, 2014

《和你在一起》 *L'enfant au violon*, CHEN Kaige 陈凯歌, 2003.

《漂亮妈妈》 *Plus fort que le silence*, SUN Zhou 孙周, 2000

《我的父亲母亲》 *The Road Home*, ZHANG Yimou 张艺谋, 1999

《变脸王》 *Le roi des masques*, WU Tianming 吴天明, 1996

Enseignements primaire et secondaire

Concours général des lycées

Calendrier des épreuves d'admission des disciplines technologiques - session 2018

NOR : MENE1808060N

note de service n° 2018-045 du 30-3-2018

MEN - DGESCO A MPE

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux vice-rectrices et vice-recteurs ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux ambassadrices et ambassadeurs de France

Les épreuves d'admission des disciplines technologiques du concours général des lycées session 2018 se dérouleront du mercredi 16 mai 2018 au mercredi 30 mai 2018.

Le calendrier détaillé de ces épreuves est fixé dans le tableau ci-joint :

Concours général des lycées session 2018

Calendrier des épreuves d'admission pour les disciplines technologiques

Dates	Disciplines	Lieux
Mercredi 16 mai 2018	Sciences physiques et chimiques en laboratoire	Lycée Clémenceau 1 rue Georges Clémenceau 44042 Nantes
Mardi 22 mai 2018	Sciences et techniques sanitaires et sociales	Lycée La Colinière 129 rue du landreau BP 81904 44319 Nantes Cedex 3
Lundi 28 mai 2018 Mardi 29 mai 2018	Sciences et technologies industrielles et du développement durable	Lycée Édouard Branly 2 rue de la Porte Gayole 62200 Boulogne-sur-Mer
Lundi 28 mai 2018 Mardi 29 mai 2018	Biotechnologies	Lycée de l'Escaut 1 avenue de Saint Amand 59300 Valenciennes
Mercredi 30 mai 2018	Sciences et techniques de l'hôtellerie et de la restauration	Lycée hôtelier Yvon Bourges 33 rue des Écoles BP 80304 35803 Dinard Cedex

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Marc Huart

Personnels

Promotion corps-grade

Modalités et date limite de dépôt des candidatures à la classe exceptionnelle de certains corps enseignants et d'éducation du ministère chargé de l'éducation nationale au titre de l'année 2018 : modification

NOR : MENH1800101A

arrêté du 6-4-2018

MEN - DGRH B2-3

Vu loi n° 83-634 du 11-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 70-738 du 12-8-1970 modifié ; décret n° 72-580 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 72-581 du 4-7-1972 modifié ; décret n° 80-627 du 4-8-1980 modifié ; décret n° 90-680 du 1-8-1990 modifié ; décret n° 92-1189 du 6-11-1992 modifié ; décret n° 2017-786 du 5-5-2017 ; arrêté du 16-3-2018

Article 1 - La date de fermeture des candidatures fixée au 16 avril 2018 par l'article 2 de l'arrêté du 16 mars 2018 susvisé est reportée au 25 avril 2018 à 18 heures.

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 6 avril 2018

Pour le ministre de l'Éducation nationale et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines,
Édouard Geffray

Mouvement du personnel

Conseils, comités, commissions

Nomination à la commission administrative paritaire nationale des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux : modification

NOR : MENH1800081A

arrêté du 15-3-2018

MEN - DGRH E2-2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 15 mars 2018, les dispositions de l'arrêté du 30 janvier 2015 modifié portant nomination à la commission administrative paritaire nationale des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux sont ainsi modifiées :

Représentants titulaires

Les mots « Agnès Varnat, directrice de projet à la direction générale des ressources humaines » sont remplacés par les mots « Claire Gaillard, adjointe au sous-directeur des études de gestion prévisionnelle et statutaires à la direction générale des ressources humaines ».

Les mots « Philippe Wuillamier, sous-directeur des évaluations et de la performance scolaire à la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance » sont remplacés par les mots « Madame Emmanuelle Compagnon, directrice académique des services de l'éducation nationale de Meurthe-et-Moselle ».

Représentants suppléants :

Les mots « Monsieur Daniel Auverlot, recteur de l'académie de Limoges » sont remplacés par les mots « Monsieur Daniel Auverlot, recteur de l'académie de Créteil ».

Les mots « Madame Emmanuelle Compagnon, directrice académique des services de l'éducation nationale de Meurthe-et-Moselle » sont remplacés par les mots « Philippe Wuillamier, sous-directeur des évaluations et de la performance scolaire à la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance ».

Informations générales

Appel à candidature

Poste vacant au 1er septembre 2018 : un poste d'infirmier/infirmière – Poste de catégorie A au lycée Comte de Foix à Andorre-la-Vieille en principauté d'Andorre

NOR : MENE1800085V

avis

MEN - DGESCO B2 - MOM

Un poste d'infirmier/infirmière scolaire d'internat est vacant à la rentrée 2018. Le service infirmier de l'établissement comprend un autre poste d'infirmier(e) scolaire.

Les missions de l'infirmier(e) scolaire en poste au lycée Comte de Foix sont soumises à la politique de santé définie par le Gouvernement andorran, comme précisée par l'article 10 de la convention entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la Principauté d'Andorre dans le domaine de l'enseignement du 11 juillet 2013.

L'infirmier(e) scolaire assure le suivi médical de collégiens et de lycéens (1 500 élèves).

Il/Elle collabore aux diverses actions de prévention destinées aux élèves (information sur le tabac, l'alcool, les drogues, la sexualité et les comportements alimentaires) sur le temps dédié à ces interventions (160 heures annuelles) dans le cadre du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC).

L'infirmier(e) accueille les élèves au sein de l'infirmierie, du lundi au vendredi, sur une base horaire de 39 h 30 par semaine, afin d'assurer des soins préventifs et curatifs.

Son emploi du temps est établi en fonction des besoins de service sur les 36 semaines scolaires. La prise de service est fixée 2 jours avant la rentrée officielle des élèves conformément au calendrier scolaire spécifique établi avec le gouvernement andorran.

Le lycée Comte de Foix héberge une trentaine d'élèves à l'internat, du lundi soir au jeudi soir.

La pratique orale de l'espagnol et/ou du catalan est recommandée.

Le poste affecté à l'internat est logé par nécessité absolue de service (3 nuits d'astreinte par semaine de 21 h à 7 h plus temps de service en soirée au cours de la plage horaire 18 h - 21 h, lors de chaque nuit soumise à astreinte).

Les candidatures (lettre motivation accompagnée d'un état des services, du dernier arrêté de promotion d'échelon et des deux dernières notations administratives) doivent parvenir par voie hiérarchique, dans un délai de deux semaines à compter de la parution du présent avis au Bulletin officiel de l'éducation nationale, au ministère de l'Éducation nationale, direction générale de l'enseignement scolaire, service du budget, de la performance et des établissements, sous-direction de la performance et du dialogue avec les académies, mission outre-mer Andorre, 110, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Un double des candidatures sera directement adressé à monsieur le délégué à l'enseignement français en Andorre, délégation à l'enseignement français - Baixada del Moli, 5, Edifici Moli III B - 1.1, BP 88, AD500 Andorre-la-Vieille, Principauté d'Andorre.

Des renseignements complémentaires peuvent être fournis sur demande adressée :

- au ministère de l'Éducation nationale, direction générale de l'enseignement scolaire, mission outre-mer Andorre, 110, rue de Grenelle, 75007 Paris (01 55 55 19 40 ou 01 55 55 19 05) ;
- à la délégation à l'enseignement français en Andorre, Baixada del Moli, 5, Edifici "Moli III, B - 1.1, BP 88, AD 500 Andorre-la-Vieille, Principauté d'Andorre (00 376 802 770) ;
- au lycée Comte de Foix, 25, Prada Motxilla, AD 503 Andorre-la-Vieille, Principauté d'Andorre (00 376 872 500).